DEPARTEMENT de L'ISERE

### SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE des EAUX et d'ASSAINISSEMENT du GUIERS et de l'AINAN

Siège: 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

\_\_\_\_\_ Extrait du Registre des Délibérations du Comité

#### N° 2025.23

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du SIEGA à Pont de Beauvoisin Isère sur la convocation qui leur a été adressée par mail par le Président du SIEGA, M. Christian BERTHOLLIER, le 12 mars 2025, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Nombre de membres

### Président M. Christian BERTHOLLIER

En exercice	58
Présents	31
Votants	35
Contre	0
Abstention	0

Membres présents à la Séance : Didier BUISSON, Adrien LARDIN, Christian MARCOZ, Annick LEHNEBACH, Fleury CHAUSSABEL, Jocelyn BAZUS, Didier GONZALES, Jean-François GUIBOUD-RIBEAUD, Denis MOLLIERE, Williams DUFOUR, Michel GALLICE, Mélanie MESSAOUDENE, Henri PEGOUD, Magali TOURNIER, Bernard TRILLAT, Chantal PEGOUD, Christian GIRARD-CUSIN, Gilbert LONGO, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Daniel REVEL, Damien DAMOUR, Cédric PLANCHE, Corinne DHION, Gérard GOURJUX, Pascal PERROT-MINNOT, Bernard PERROUSE, Christian BERTHOLLIER, Gérard GOZE, Alain PERROT, Patrick GAUDE, Olivier TOMPA, Alain DUTRUC avec pouvoir à Annick LEHNEBACH, Matthieu PERRIN avec pouvoir à Jean-François PILLAUD-TIRARD, Georges CAGNIN avec pouvoir à Gérard GOURJUX, Thierry CHAUVIN avec pouvoir à Pascal PERROT-MINNOT

## Date d'affichage

# Secrétaire de Séance : M. Didier GONZALES

3 1 MARS 2025

#### **OBJET**:

**APPROBATION** REGLEMENT DE SERVICE **DES VEHICULES DU SYNDICAT** 

M. Le Président rappelle que le SIEGA dispose de 4 véhicules de services. Aussi il propose de valider le de règlement de service concernant les véhicules du syndicat. Celui-ci a été joint aux convocations et sera annexé à la présente délibération.

Le Conseil Syndical,

Après avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité, le règlement de service concernant l'utilisation et la mise à disposition des véhicules du syndicat.

> Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 27 mars 2025



REÇU EN PREFECTURE le 31/03/2025

Application agréée E-legalite.com